

L'ÉCONOMIE INSTITUTIONNELLE ENTRE ORTHODOXIE ET HÉTÉRODOXIE

Bernard Chavance

La Découverte | « *Revue du MAUSS* »

2007/2 n° 30 | pages 64 à 70

ISSN 1247-4819

ISBN 9782707153623

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2007-2-page-64.htm>

Pour citer cet article :

Bernard Chavance, « L'économie institutionnelle entre orthodoxie et hétérodoxie », *Revue du MAUSS* 2007/2 (n° 30), p. 64-70.
DOI 10.3917/rdm.030.0064

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'économie institutionnelle entre orthodoxie et hétérodoxie

Bernard Chavance

La figure du « tournant » est fréquemment mobilisée dans les débats récents sur l'évolution des sciences sociales. À côté du tournant interprétatif, du tournant cognitiviste et de nombreux autres, on trouve le « tournant institutionnaliste » en économie. Le terme même d'institutionnalisme, auparavant plutôt péjoratif, a été réhabilité au point que, si l'on avait pu attribuer à Milton Friedman la formule « we are all keynesians now » dans les années 1960¹, un économiste œcuménique pourrait proclamer au début du xxi^e siècle : « We are all institutionalists now. » Il semble qu'après une longue période où la théorie économique dominante avait expulsé les institutions de son champ de recherche, les considérant comme relevant de disciplines qualifiées de moins rigoureuses comme la sociologie, la science politique ou l'histoire et ayant élaboré un système d'explication « à institutions données », le *mainstream* a opéré récemment une ré-endogénéisation des institutions à la science économique. On trouve un indice de ce tournant dans la multiplication de la référence aux institutions dans les articles et ouvrages d'économie publiés depuis une vingtaine d'années.

La thématique institutionnelle en économie a traversé un cycle singulier au xx^e siècle [Chavance, 2007a]. Fort influente lors du premier tiers du siècle à travers la (jeune) école historique alle-

1. Ironiquement, M. Friedman avait fait remarquer qu'il avait effectivement précisé son aphorisme par « nous utilisons tous le langage et l'appareil keynésien, mais aucun d'entre nous n'accepte plus les conclusions keynésiennes originelles » ; ce que l'on pourrait traduire par « aucun d'entre nous n'est encore keynésien aujourd'hui »...

mande, puis à travers l'institutionnalisme américain, elle a connu à partir des années 1940 une longue éclipse, de près de cinquante ans, liée à l'hégémonie du courant néoclassique. N'ayant survécu que comme tradition marginale, ou ayant seulement conservé une influence partielle dans certaines sous-disciplines comme l'économie du développement, l'économie industrielle, l'économie du travail et des relations professionnelles, elle refait surface à partir des années 1980 et surtout 1990.

Ce renouveau passe par deux voies principales. La première est la formation d'une « nouvelle économie institutionnelle », illustrée par la prolongation de l'analyse de Ronald Coase opérée par Oliver Williamson [1975, 1985] qui développe une ambitieuse théorie des « coûts de transaction », et par l'inflexion donnée par Douglass North [1981, 1990] à la théorie néoclassique des institutions qu'il avait élaborée dans ses études d'histoire économique pour déboucher sur une vaste fresque synthétique, originale et elle aussi tout à fait ambitieuse. C'est la nouvelle économie institutionnelle au sens strict ; toutefois, au sens élargi, cette étiquette est appliquée à divers courants restés proches du socle standard de la théorie économique tels que la théorie des droits de propriété, la théorie des jeux, la théorie de l'agence, l'approche *law and economics*, ou même à l'école autrichienne qui connaît aussi un renouveau dans cette période.

La seconde voie de rénovation est la réactivation de la tradition originelle de l'économie institutionnelle, marquée par une posture critique ou hétérodoxe, une opposition très nette à la tradition néoclassique et un intérêt non exempt de réserves vis-à-vis de la nouvelle économie institutionnelle. Cette seconde voie se situe d'abord en Europe, mais entretient des liens avec les États-Unis et le Japon. À partir des années 1990, elle se manifeste en particulier dans l'activisme de l'EAEPE², qui va conduire nombre de courants hétérodoxes à réactiver ou à afficher leurs liens avec l'institutionnalisme, tels les postkeynésiens. Comme pour la nouvelle économie institutionnelle, on peut distinguer deux ensembles dans cette nébuleuse : au sens restreint, l'institutionnalisme hétérodoxe

2. European Association for Evolutionary Political Economy. Fondée en 1988, elle a été successivement présidée par l'anglais Geoffrey Hodgson, puis par deux économistes français de l'école de la régulation, Robert Delorme et Pascal Petit.

recouvre la rénovation de la tradition américaine dans la filiation de Thorstein Veblen et John R. Commons ; au sens large, il inclut les courants de l'institutionnalisme historique comme la théorie française de la régulation, les approches situées à l'intersection de la sociologie économique, etc.³

Les deux développements récents de l'économie institutionnelle entretiennent des rapports ambigus⁴. Chaque courant se sent interpellé par l'autre, et il n'est pas rare que les parallèles entre les traditions sous-jacentes soient explorés de part et d'autre. Surtout, des questions voisines, des thèmes historiques ou théoriques similaires sont abordés par la nouvelle économie institutionnelle comme par les institutionnalistes hétérodoxes. Cependant, ces derniers soulignent en général que le cordon n'est pas rompu entre cette nouvelle économie institutionnelle et la tradition néoclassique ; inversement, les tenants de la « nouvelle » répètent souvent l'antienne selon laquelle la « vieille » économie institutionnelle serait dépourvue d'authentique fondement théorique.

Ce virage théorique se révèle équivoque par certains côtés. Pour illustrer cette ambiguïté, on peut citer le changement de système des économies anciennement socialistes, une expérience qui a fortement contribué à ce que Peter Evans [2005] qualifie de « tournant institutionnaliste » dans les théories économiques du développement. Gérard Roland [2000] a même cru voir s'établir dans la seconde moitié des années 1990 un accord autour d'une perspective « évolutionniste-institutionnaliste » de la transition. Peter Murrell [2005] a mesuré les occurrences de la thématique « transition et institutions » dans la littérature académique et il a relevé que si le thème était pratiquement absent dans les cinq premières années après 1989 (où dominaient les thèmes conventionnels liés au Consensus de Washington), 35 % des articles publiés en 2002 en relevaient

3. Voir par exemple les *Cahiers d'économie politique*, n° 44, printemps 2003, « Qu'a-t-on appris sur les institutions ? ».

4. Voir les deux recueils d'économie institutionnelle (considérée au sens strict) récemment publiés respectivement par G. Hodgson (sous la dir. de), *New Developments in Institutional Economics* [2003] et par C. Ménard et M. Shirley (sous la dir. de), *Handbook of New Institutional Economics* [2005]. La création de revues académiques au cours des dernières années est aussi significative : *Économie et institutions* en France (2002) et *Journal of Institutional Economics* édité par Cambridge University Press (2004).

désormais. Mais le bilan que l'on peut à ce jour tirer de la prolifération de la thématique institutionnaliste est plus que mitigé ; loin d'avoir signifié un ébranlement des grands référents de l'approche dominante (équilibre, rationalité, optimalité), cette thématique y a été souvent, en quelque sorte, soumise⁵.

L'exemple des économies postsocialistes illustre l'ambivalence générale du tournant institutionnaliste contemporain dans la pensée économique. Si un nombre important de développements théoriques méritent d'être salués comme positifs pour la discipline, il faut reconnaître que le « nouvel institutionnalisme » a aussi été largement investi et développé par la doctrine néolibérale dominante, engendrant des effets problématiques quant au paysage intellectuel de la « science économique ».

Au cours de la dernière décennie, de nombreux travaux se sont appuyés sur de vastes bases de données et des mesures « institutionnelles » dans divers pays, constituées à partir d'enquêtes auprès des entreprises ou des investisseurs, à partir d'études des organisations internationales, d'évaluations de la législation des différents pays et de leur degré d'application, parfois même à partir de sondages d'opinion. Cherchant à mesurer les « performances institutionnelles comparatives » de différents pays en trouvant des corrélations entre des indicateurs de « qualité institutionnelle » et les taux de croissance, l'interprétation restrictive de la maxime *institutions matter* a tendu à réduire la prise en compte du rôle des institutions à une analyse de l'efficacité supposée des « meilleures institutions ». Celles-ci présentent souvent un air de parenté marqué avec le modèle anglo-saxon idéalisé de la *rule of law*, de la bonne gouvernance, de l'efficacité de la *common law*, de la finance libéralisée, des marchés du travail flexibles, de la protection sociale dépourvue de « générosité » problématique⁶, etc.

Ainsi la thématique institutionnelle se trouve absorbée dans le paradigme du *benchmarking* international, propre à une époque d'hégémonie de la finance, qui tend parfois à supplanter toute analyse théorique raisonnable. Une corrélation supposée entre une

5. Voir B. Chavance, « L'expérience postsocialiste et le résistant apprentissage de la science économique », dans le présent numéro de *La Revue du MAUSS* (version numérique) [Chavance, 2007b].

6. Pour une référence à la controverse autour des travaux de la Banque mondiale, voir par exemple D. Kaufmann *et alii* [2007].

institution donnée (l'extension de la propriété privée, la protection des actionnaires minoritaires, la « qualité » du système juridique) et les « performances » des économies nationales, réduites à leur taux de croissance, devient une explication causale débouchant sur des prescriptions implicites ou explicites de la part d'économistes qui jugent ainsi avoir redonné aux institutions toute leur place dans l'économie standard. Des débats académiques se développent pour savoir dans quelle mesure (sur la base d'estimations quantitatives) les institutions importent dans le développement à long terme, et, dans le cas d'une réponse positive, pour caractériser la nature de ces institutions.

Les limites de telles approches sont manifestes. Comme le souligne Dani Rodrik [2004], « des résultats économiques effectifs ne concordent pas avec des structures institutionnelles uniques. Comme il n'y a aucune correspondance directe de la fonction à la forme, il est futile de chercher des régularités économiques empiriques non contingentes reliant des règles juridiques spécifiques à des résultats économiques. Ce qui marche dépend des contraintes et des opportunités locales ». On peut observer également combien de telles mesures sont sensibles aux périodes retenues, aux indicateurs utilisés, aux pays considérés. Dans les travaux sur la transition postsocialiste, l'expérience chinoise n'est ainsi en général pas prise en compte, car jugée non comparable aux pays d'Europe centrale et orientale et à ceux de l'ex-Union soviétique⁷. En effet, la qualité institutionnelle de l'économie chinoise apparaît plus que médiocre selon tous les critères envisagés dans les études comparatives habituelles, au regard des hypothétiques « bonnes institutions », tandis que ses « performances » (si l'on résume celles-ci à la croissance) apparaissent durablement exceptionnelles... Mais le défaut majeur du *benchmarking* institutionnel contemporain est qu'il occulte précisément ce que les théories d'économie institutionnelle (tant originelles que « nouvelles⁸ ») ont justement souligné comme tout à fait essentiel pour l'analyse comparative : les complémentarités institutionnelles, l'effet de sentier, la diver-

7. Cf. B. Chavance [2007b].

8. Ainsi Douglass North [1997] a-t-il critiqué l'« *hubris* des rapports de la Banque mondiale et des publications des économistes orthodoxes » qui « pensent qu'aujourd'hui nous avons les bonnes solutions ».

sité des configurations institutionnelles possibles et l'absence de solution optimale dans ce domaine, la primauté de la *viabilité* et de l'*adaptabilité* sur toute conception univoque de la performance, la variété évolutive des formes de capitalisme – y compris pour les économies postsocialistes.

L'exemple de l'expérience des économies postsocialistes et, plus généralement, les controverses récentes autour du rôle des institutions dans le développement économique montrent que le tournant institutionnaliste en économie n'est pas accompli, à supposer qu'il puisse l'être vraiment un jour. Il est frappant de constater, une fois encore, la forte capacité de récupération et de dilution de thèmes contestataires par le couplage du paradigme néoclassique et de la doctrine néolibérale qui a atteint l'hégémonie mondiale au cours des vingt-cinq dernières années. Les diverses théories de l'économie institutionnelle ont assurément gagné une audience significative au cours de la période récente. L'histoire dira si cette évolution sera durablement consolidée.

Bibliographie

- CAHIERS D'ÉCONOMIE POLITIQUE, 2003, *Qu'a-t-on appris sur les institutions ?*, n° 44, printemps.
- CHAVANCE Bernard, 2007a, *L'Économie institutionnelle*, La Découverte, « Repères », Paris.
- 2007b, « L'expérience postsocialiste et le résistible apprentissage de la science économique », *La Revue du MAUSS semestrielle*, n° 30, 2^e semestre (version numérique).
- EVANS Peter, 2005, « The challenges of the “institutional turn” : new interdisciplinary opportunities in development theory », in NEE Victor et SWEDBERG Richard (sous la dir. de), 2005, *The Economic Sociology of Capitalism*, Princeton University Press, Princeton.
- HODGSON Geoffrey (sous la dir. de), 2003, *New Developments in Institutional Economics*, Edward Elgar, Cheltenham.
- KAUFMANN Daniel *et alii*, 2007, « The worldwide governance indicators project : answering the critics », World Bank Policy Research Working Paper 4149, février, consultable à l'adresse suivante : http://siteresources.worldbank.org/INTWBIGOVANTCOR/Resources/1740479-1149112210081/2604389-1167941884942/Answering_Critics.pdf
- MÉNARD Claude et SHIRLEY Mary M. (sous la dir. de), 2005, *Handbook of New Institutional Economics*, Springer, Dordrecht.

- MURRELL Peter, 2005, « Institutions and firms in transition economies », in MÉNARD Claude et SHIRLEY Mary M. (sous la dir. de), 2005, *Handbook of New Institutional Economics*, op. cit.
- NORTH Douglass, 1981, *Structure and Change in Economic History*, W. W. Norton & Co., New York.
- 1990, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge.
 - 1997, « Understanding economic change », in NELSON Joan M., TILLY Charles et WALKER Lee (sous la dir. de), *Transforming Post-communist Political Economies*, National Academy Press, Washington DC.
- RODRIK Dani, 2004, « Getting institutions right », CESifo DICE Report, février, consultable à l'adresse suivante : <http://ksghome.harvard.edu/~drodrik/ifo-institutions%20article%20-April%202004-.pdf>
- ROLAND Gérard, 2000, *Transition and Economics. Politics, Markets and Firms*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- WILLIAMSON Oliver, 1975, *Markets and Hierarchies. Analysis and Antitrust Implications*, The Free Press, New York.
- 1985, *The Economic Institutions of Capitalism. Firms, Markets, Relational Contracting*, The Free Press, New York.